



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÉRATION N°D20231114_23

ADOPTION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2023

Date du Conseil Municipal :	14 novembre 2023	Nombre de conseillers en exercice :	57
Date de convocation :	7 novembre 2023	Nombre de présents :	30
		Nombre de représentés par pouvoir :	3
		Nombre de votants :	33
		Nombre d'absents :	24

L'an deux-mille-vingt-trois, le quatorze novembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUICHE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire.

Présents : ADELIN Jean-Michel, BACKX Olivier, BAERT Olivier, BARMES Marie-Rose, BERTHE Claude, BRARD Aurélia, BRONCQUART Marcel, CARPENTIER Corinne, DOISNEL-MARYE Virginie, DRAPPIER Michèle, DRIEUX Noël, DUVOUX Dominique, FAUCHE Gérard, GUERIN Jennifer, LEFEBVRE Pascal, LEMONNIER Stéphane, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MICHEL John, MONNIER Christelle, MULOT Marie-France, PICCOT Paul, PREVOST Jean-Jacques, PREYRE Françoise, RAFFRAY François, SAMAIN Viviane, THIBOUT Véronique, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

Représentés par pouvoir : GOULLEY Martine (à Michèle DRAPPIER), PENAUX Mélanie (à Claude BERTHE), PROFIT Jean-François (à Christelle MONNIER).

Absents et excusés : BASTIEN Nathalie, BEAUVOIS Sophie, BERTRE Domic, BLERIOT Damien, BURDET Blandine, CLUZEAU Sébastien, COURTOUX Thomas, DESNOS François, DORGERE François, FISCHER Jessica, FUCHÉ Fabienne, GOUPIL Aurora, HOARAU Hélène, JOUAN Christèle, LAINÉ Christelle, LECOMTE Alexis, LEROUGE-HAMELET Nelly, LEVILLAIN Sébastien, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, PATOUREAUX Laurette, PERDRIEL Christian, PEREIRA Héloïse, TAVERNIER Sophie.

Secrétaire de séance : VANDOOREN Mathieu.

Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le Code de la Fonction Publique ;
- L'avis favorable émis par le Comité Social Territorial de la Commune en date du 14 novembre 2023 ;

Décide : à l'unanimité (33 voix pour – 0 contre – 0 abstention) :

- D'adopter le nouveau tableau des effectifs comme suit à compter du 1^{er} décembre 2023 :

Grades	Temps de travail	Emplois créés	Emplois pourvus
Emplois fonctionnels			
Directeur Général des Services des communes de 2000 à 10 000 habitants	35 / 35 ^e	1	1
Filière administrative – catégorie A			
Attaché principal	35 / 35 ^e	1	1
Filière administrative – catégorie B			
Rédacteur principal de 2 ^e classe	35 / 35 ^e	1	1
Rédacteur	35 / 35 ^e	3	3
Filière administrative – catégorie C			
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	35 / 35 ^e	2	2
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	28 / 35 ^e	1	1
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	30 / 35 ^e	1	1
Adjoint administratif principal de 2 ^e classe	35 / 35 ^e	1	1
Adjoint administratif	35 / 35 ^e	5	5
Filière technique – catégorie B			
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	35 / 35 ^e	2	2
Filière technique – catégorie C			
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	35 / 35 ^e	3	3
Adjoint technique principal de 2 ^e classe	35 / 35 ^e	5	5

Adjoint technique principal de 2 ^e classe	32.94/35 ^e	1	1
Adjoint technique principal de 2 ^e classe	20/35 ^e	1	1
Adjoint technique principal de 2 ^e classe	22,25 / 35 ^e	1	1
Adjoint technique principal de 2 ^e classe	25/35 ^e	1	1
Adjoint technique principal de 2 ^e classe	5 / 35 ^e	1	1
Adjoint technique principal de 2 ^e classe	2,5/35 ^e	1	1
Adjoint technique principal de 2 ^e classe	1,25 / 35 ^e	1	1
Adjoint technique	35 / 35 ^e	6	6
Adjoint technique	33.96/35 ^e	1	1
Adjoint technique	21,5 / 35 ^e	1	1
Adjoint technique	14 / 35 ^e	1	1
Adjoint technique	10.89/35 ^e	1	1
Adjoint technique	10,5 / 35 ^e	1	1
Adjoint technique	9,5 / 35 ^e	2	2
Adjoint technique	8 / 35 ^e	1	1
Adjoint technique	7 / 35 ^e	2	2
Adjoint technique	7.88/35 ^e	1	1
Adjoint technique	6.69/35 ^e	1	1
Filière culturelle – catégorie B			
Assistant enseignement artistique p ^{pal} 1 ^{ère} classe	18 / 20 ^e	1	1
Filière animation – catégorie B			
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	35 / 35 ^e	1	1
Animateur	35 / 35 ^e	1	1
Filière animation – catégorie C			
Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	35 / 35 ^e	1	1
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	26,5/35 ^e	1	1
Adjoint d'animation	35 / 35 ^e	3	3
Adjoint d'animation	32.16/35 ^e	1	1
Adjoint d'animation	23.60/35 ^e	1	1
Adjoint d'animation	13,5 / 35 ^e	1	1
Filière médico-sociale – catégorie A			
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	35/35 ^e	1	1
Assistant socio-éducatif	35 / 35 ^e	1	1
Filière médico-sociale – catégorie C			
ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	35 / 35 ^e	1	1
ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	32.16/35 ^e	1	1
ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	32/35 ^e	1	1

- D'autoriser M. le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Pour extrait certifié exact,
Le Maire,

Jean-Louis MADELON



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.